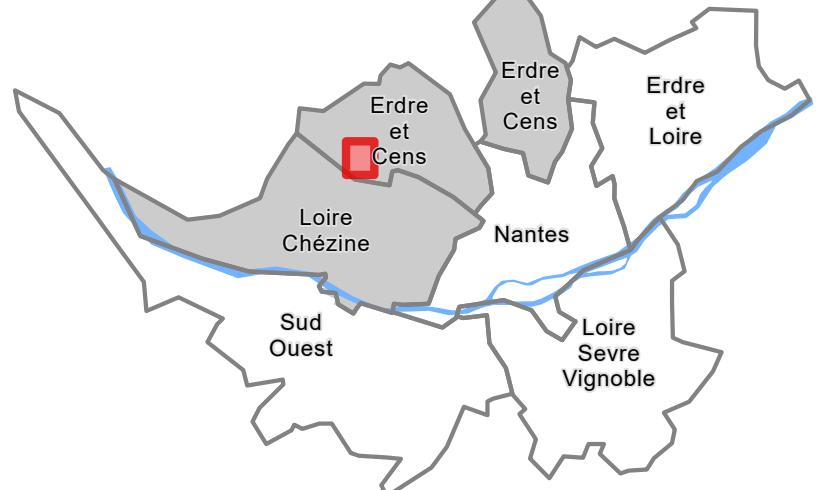


Planche
G14Approuvé le 05 avril 2019
Modifié le 16 décembre 2022

Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023



4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Erdre et Cens, Loire Chézine
Commune(s) : Coulon, Sautron

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

- Zone de Zonage
- Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constitutif de l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- Linéaire commercial souple
- Linéaire commercial strict

- Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure
- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
- Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
- Pôle de services
- Périmètre tertiaire

Emplacements Réservés


- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)
- Espace Paysager à Protéger
Zone humide (EPP)

Fond de plan

- Parciale
 - Emprise Bâtie
 - Surface en eau
 - Limite communale
- Format d'impression des plans 913 x 991 mm
Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé



GRILLE DE REPERAGE

